

Chemin « Des 2 écluses » - 13.9 km - 4h

Variante « Au fil de la Mayenne » - 7 km - 2h



Circuit en partie inondable en période de crues

 balisage rouge

Au fil du parcours :

1 - Point de départ : Écluse de Montreuil- Belfroy

- Longez le chemin de halage pendant plusieurs kilomètres, la Mayenne se trouve sur votre droite.
- Passez au pied du camping, puis sous le pont de Juigné.

2 - Au Port de Juigné et avant le Marais (petit pont de pierre), il est possible d'emprunter la variante «Au fil de la Mayenne» qui vous permettra de rejoindre la rue St Jean Baptiste en passant devant la Chapelle St Jean Baptiste.

- Si vous ne prenez pas la variante, continuez tout droit sur le chemin de halage jusqu'à l'écluse de Sautré.

3 - Lorsque que vous arriverez au chemin « Écluse de Sautré » suivez cette route (attention ne pas prendre direction de Vauléard).

- À l'embranchement, dirigez vous vers les 5 fermes, celles-ci sont indiquées sur un panneau vert.

- Passage à la Bigue ; la Fleurière ; le Rocher ; la Chaussée et la Crasnerie ;
- Au calvaire, continuez tout droit. Toutefois si vous souhaitez emprunter le chemin du calvaire, celui-ci mène au bord de l'eau, vous y trouverez un observatoire pour admirer la vue !

- Arrivée à la route de Montreuil – Pruillé. Prenez sur votre gauche, vous passerez devant le Grand Colombier.

- Au stop, sur votre gauche, se trouve le **cimetière de Juigné**. De Vauléard à la départementale D103, il vous faudra 1h pour parcourir 3,7 km.

4 - Au stop, empruntez la départementale D103, direction la Meignanne sur 300 mètres.

- Suivez la 1^{ère} route à gauche : rue du Tertre, vous longez le **Parc de la Guyonnière**.

- Continuez rue du Tertre puis au niveau de la station d'épuration, empruntez le chemin de la coulée verte.

- Devant le Hameau du Bas Coudray, continuez tout droit, au niveau de l'Avenue du Val empruntez le chemin piétonnier (piste cyclable).

5 - Longez la Gendarmerie, au bout du chemin, prenez à droite.

- Remontez l'avenue Kennedy jusqu'au parking de la salle Jacques Brel.

- Au bout du parking, derrière les grilles rouges, empruntez l'allée du parc à droite.

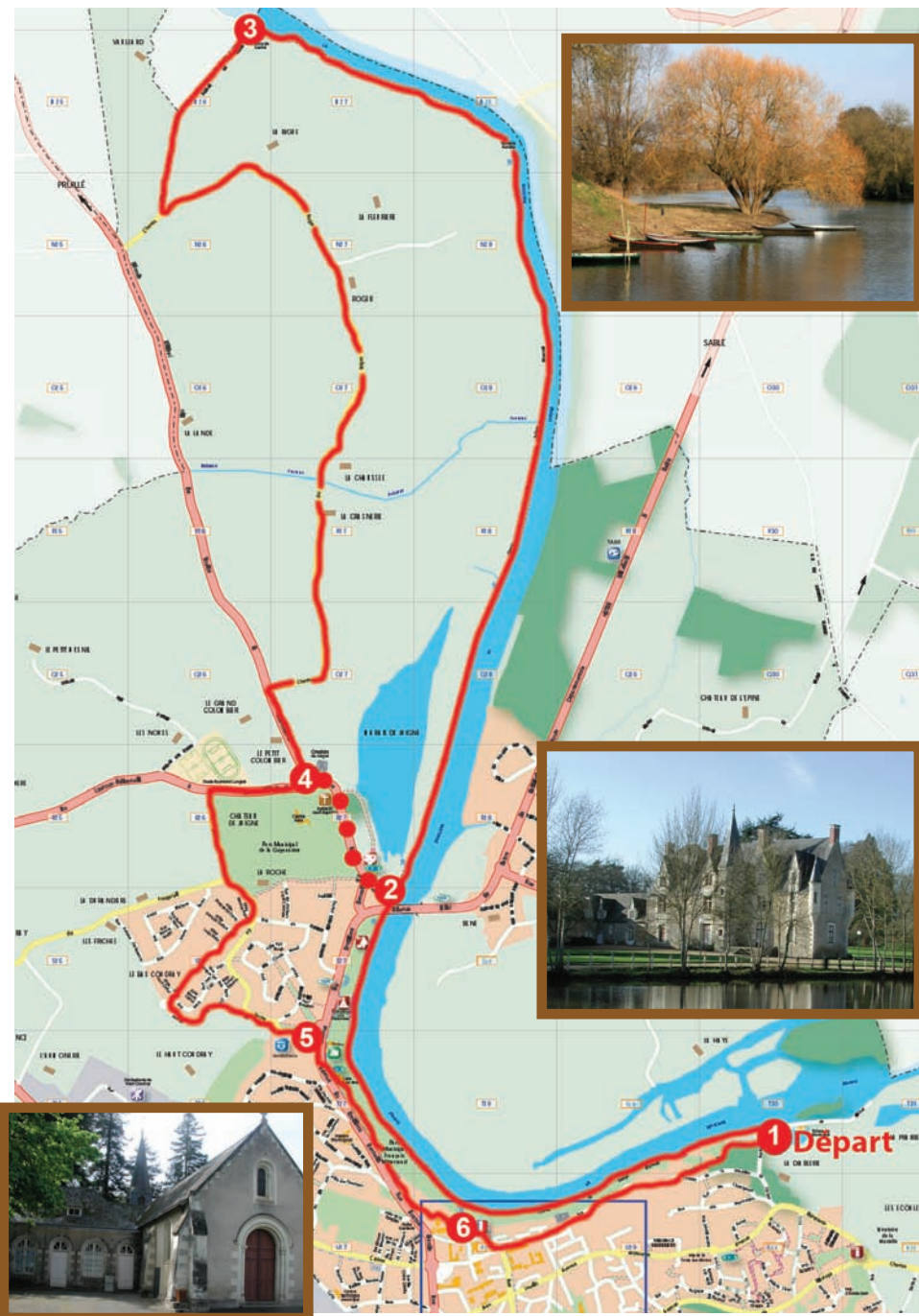
- Continuez tout droit jusqu'au ludiparc, passez derrière le foyer-logements La Grand' Maison.

6 - Traversez l'esplanade Jean Moulin, la Mairie est sur la gauche.

- Passez entre la pharmacie et la **Maison du 16^{ème}**, puis tournez à gauche dans la rue Emile Zola.

- Continuez tout droit et à la patte d'oie, prenez soit le chemin du « Bas des Vaux » à gauche, (attention secteur inondable) soit le chemin de la Déablère.

Lorsque vous apercevrez le château de la Diablerie et son parc, vous serez arrivés au point de départ.



Coteaux & Bocages - 8 km - 2h



 balisage bleu

À voir en chemin...

Cimetière de Juigné

plaques émaillées en couleur sur le Monument aux Morts.

Chapelle Saint Jean-Baptiste

IX^{ème} siècle, style roman. Ancienne église de Juigné-Béné, elle accueille aujourd'hui des expositions et autres manifestations culturelles. Echelle de crue sur le mur gauche.

Château/Parc de la Guyonnière

XV^{ème} siècle puis transformations aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Acquisition par la Mairie en 1984. D'une superficie de 14 hectares, le parc abrite de nombreuses espèces d'arbres dont certains «remarquables».

Mairie

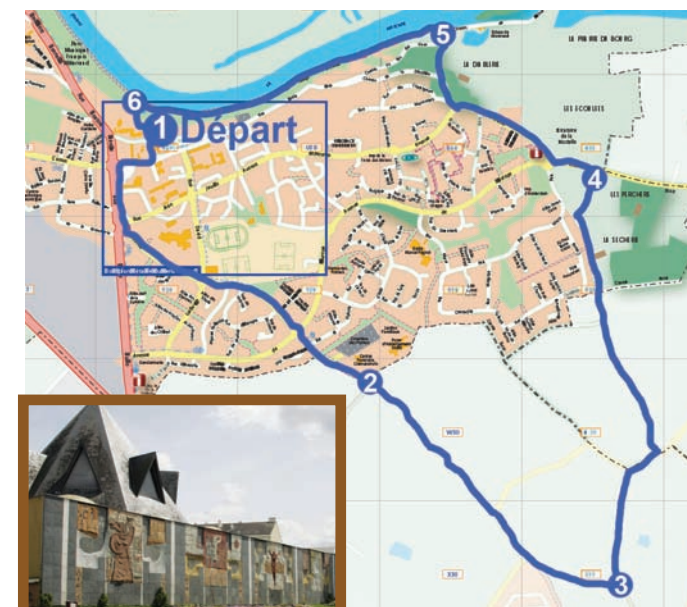
Construite en 1450. La commune fait l'acquisition de ce château en 1980 et poursuit les travaux de restauration de la «Grand'Maison», dans les années 1982-1983.

Maison du XV^{ème}

En réalité elle date du XV^{ème} siècle et se trouvait au milieu des vignes appartenant à l'abbaye du Ronceray. Elle est construite en schiste et en tuffeau pour les encadrements. La porte en chêne et les ferronneries datent aussi du XV^{ème} siècle. Un escalier intérieur mélange schiste et tuffeau, la marque d'un four à pain est visible sur le pignon rue Emile Zola. Aujourd'hui, elle accueille des associations communales.

Église St Etienne

Construite de 1860 à 1865 (date de sa mise en service). Endommagée en 1918 par une explosion, le clocher ne sera réparé qu'en 1931. La démolition et la reconstruction démarrent en 1968. Deux fresques de l'artiste bolivien, Pedro Portugal ornent ses côtés. L'une d'elle a été réalisée à l'occasion du bicentenaire de la révolution française en 1989.



Au fil du parcours :

1 - Point de départ : Esplanade Jean Moulin devant la Mairie

- Après avoir longé l'**église St Etienne** et la fresque de Pedro Portugal, prenez à droite, rue Emile Zola.
- Traversez la Place de la République.
- Prenez la rue Victor Hugo, puis au rond-point de la Caisserie, descendez l'avenue des poiriers.
- A 1 km, vous arriverez à un rond point avec un olivier, Prenez en face, direction : centre funéraire.
- Au chemin des poiriers : attention suivre le bon balisage ! (bleu)

2 - Empruntez « chemin des Ardennes ». Au poste de haute tension, continuez tout droit.

- Au premier virage, continuez le chemin en face puis à la patte d'oie, prenez à gauche.

3 - Au 1^{er} carrefour, prenez à gauche, vous rejoignez la route goudronnée.

- Continuez tout droit puis empruntez le premier chemin à gauche.

4 - Marchez pendant 1,6 km et à l'embranchement continuez tout droit jusqu'au lieu dit : « La Sécherie ».

- Prenez à gauche (Départementale D 107 E), longez la route en prenant l'espace vert jusqu'au rond point de La Mastelle.

- Au rond point prendre la 1^{ère} rue à droite : rue Espéranto puis à nouveau la 1^{ère} à droite en direction du chemin de l'écluse.

5 - Descendez jusqu'à la Mayenne, empruntez le chemin de halage en partant à gauche, à l'opposé de l'écluse de Montreuil-Belfroy et longez la Mayenne.

6 - À la 1^{ère} montée, continuez tout droit, lorsque vous apercevrez sur votre gauche en hauteur, la mairie, remontez les escaliers (attention sentier abrupt) et continuez jusqu'à votre point de départ.

Variante possible : afin d'éviter une montée trop difficile, continuez sur 1.8 km environ et prenez la montée (avant le camping) en longeant le Parc François Mitterrand.

À voir en chemin...

Écluse de Montreuil-Belfroy

Réalisée entre 1846 et 1851, elle est d'une longueur de 34,60m et d'une largeur de 5,20m. Elle servait autrefois à acheminer les matières premières pour alimenter la minoterie. Celle-ci importante jusqu'en 1865, sera remplacée en 1884 par une entreprise de tréfilerie. À partir de 1929, cette tréfilerie est installée sur le site actuel de l'usine Péchiney. Il est à remarquer que l'écluse porte le nom de « Montreuil-Belfroy ». Cette commune a fusionné en 1973 avec Juigné-Béné pour donner naissance à Montreuil-Juigné.



ZOOM SUR LE MARAIS DE JUIGNÉ

Le Marais naturel de Montreuil-Juigné constitue un réservoir de biodiversité. Celui-ci fait partie du territoire des Basses Vallées Angevines, reconnues comme **l'une des plus belles et plus riches régions naturelles humides en Europe**.

Ce site jouit de la reconnaissance du **réseau Natura 2000**. Ce réseau écologique européen regroupe un certain nombre de sites naturels ou semi naturels formés par des zones de protections spéciales et par des zones spécifiques de conservation.

Le Marais de Montreuil-Juigné constitue un espace unique à l'intérieur des Basses Vallées Angevines. En effet, c'est le seul endroit sur ce territoire qui reste en eau tout l'été. Cette particularité lui assure l'affluence de nombreuses espèces rares. Les variations d'eau en font aussi une zone de reproduction appréciée des poissons.

Ce Marais permet donc l'accueil d'une faune variée, migratrice et reproductrice. Mais, le Marais bénéficie aussi d'une flore exceptionnelle liée à la présence de groupements végétaux typiques des prairies inondables.

D'une superficie de 30 hectares, il fut mis en place en 1996-1997, pour protéger la faune et la flore et permettre aux amoureux de la nature de venir découvrir les oiseaux dans leur milieu naturel, à partir de **passerelles de bois construites sur pilotis (observatoires)**. On peut y observer des oiseaux aquatiques (canards colvert, gallinule poule-d'eau, macroule et bien d'autres) et des plantes remarquables (glycéries, iris des marais, fritillaire pintade...).

L'hiver et le printemps sont les meilleures saisons pour observer les oiseaux.
PENSEZ AUX JUMELLES !



SE RESTAURER À MONTREUIL-JUIGNÉ

- **Crêperie du Passeur**
8, place Robert Schuman 02 41 42 67 61
- **Restaurant «Mistral Café»**
2, rue du Président Kennedy 02 41 42 33 35
- **La Pizza Sympa**
5, rue Victor Hugo 02 41 42 47 01
- **Brasserie l'Esplanade**
1, rue Emile Zola 02 41 42 30 10



SE LOGER À MONTREUIL-JUIGNÉ

- **Camping Municipal Léon Delanoue**
«Les rives de Mayenne» 02 41 42 40 18
camping-montreuiljuigne@orange.fr
- **Chambres d'hôtes « Le Plateau»**
02 41 42 32 35
- **Aire de service de camping-car du Marais de Juigné** - 8 emplacements -

SE DÉTENDRE À MONTREUIL-JUIGNÉ

- **Canôe- kayak**
- **Piscine, plage** (attention la baignade est interdite dans la Mayenne)
- **Locations de vélos au camping, randonnées pédestres et cyclistes**

À LIRE POUR PLUS D'INFORMATIONS

- **«Montreuil-Juigné : au fil de la Mayenne...»**, Marcel Gruault (1988)
- **«Montreuil-Juigné : à la découverte de Béné »**, Marcel Gruault (1997)
- **«Montreuil-Juigné : des vies , des histoires »**, tome 1, Daniel Bricard (2012)

«Un bon randonneur est celui qui ne laisse pas plus de traces que son ombre»
Merci de respecter l'environnement qui vous accueille - Bonne balade

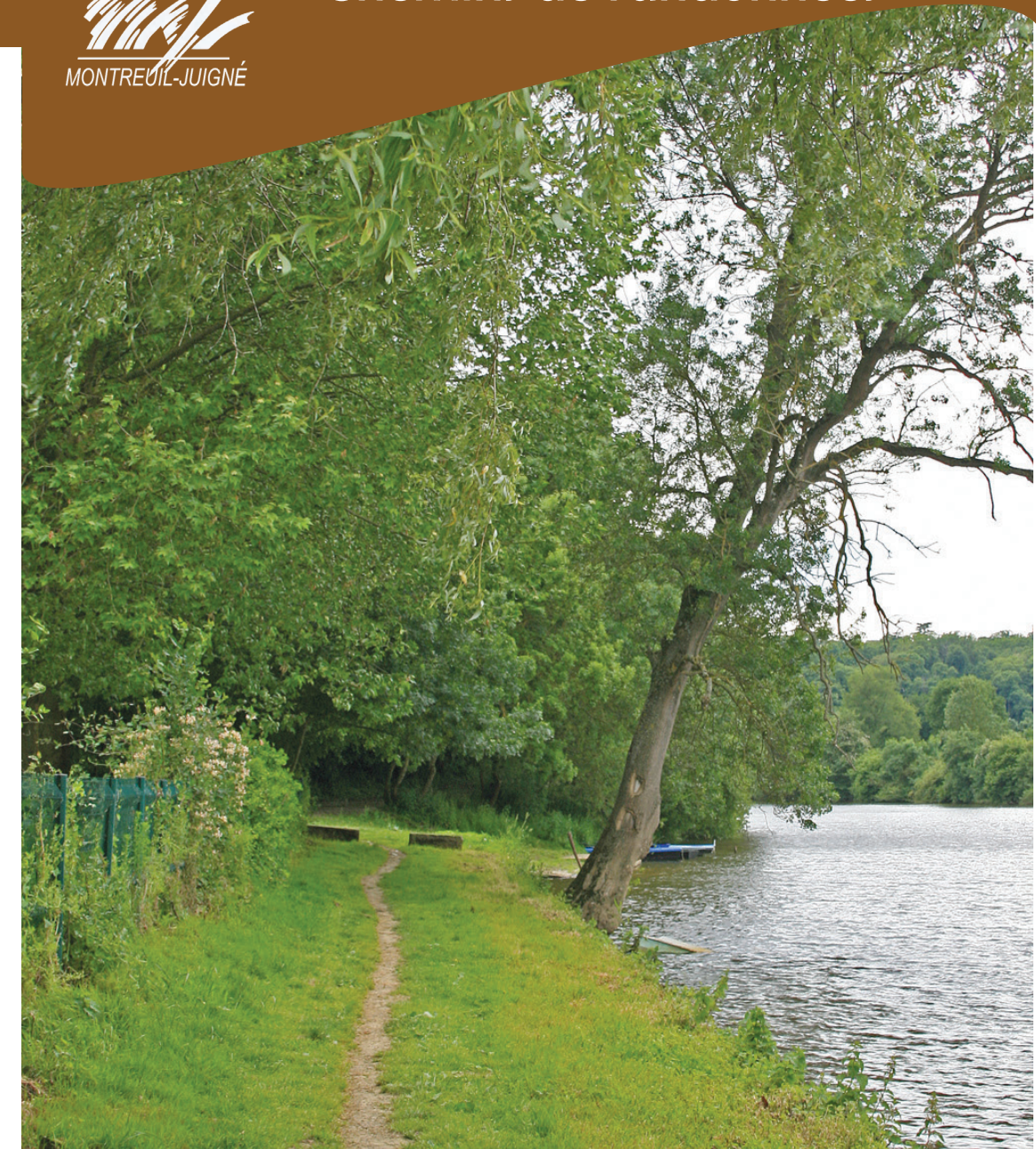
NUMÉROS UTILES

Appel d'urgence : 112
Météo : 0899 71 02 49

Mairie de Montreuil-Juigné
02.41.31.10.40

Service tourisme
02.41.31.10.75

Point info tourisme
(camping en été)
02.41.42.40.18



- **Chemin « Des 2 écluses » - 13.9 km- 4h**
- **Variante « Au fil de la Mayenne » - 7 km - 2h**
- **Coteaux et Bocages - 8 km- 2h**